



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	23
Présents :	23
Procuration :	-
Votants :	23
Date de convocation :	16/03/2026
Votes Pour :	23
Votes Contre :	-
Abstention :	-

Séance du vendredi 20 mars 2026 à 18 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV à la maison de la culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Jean-Luc CARSALADE, Simon CHALÉAT, Martine DAREUX, Virginie DASQUE, Fernand DEL FABBRO, Jacques GABRIEL, Caroline HOGANT, Frédéric JOUGLAR, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Cathy PERSONNE, Marie-Hélène PRUD'HOMME, Thomas PUGNET, Alexandra SAGOT, Corinne SCHLUCK, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

SECRETAIRE : Simon CHALÉAT

Délibération n° 2026_013

5.1.1 Election exécutif

Objet : Election des adjoints au Maire

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-7-2,
VU la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à 4 (quatre),
Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Après un appel de candidature, il est constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Résultat du vote :

Liste BRUNEL : 23

Abstentions : 0

Non-participation au vote : 0

Par conséquent :

Madame Isabelle BRUNEL est élue 1^{ère} adjointe au Maire

Monsieur Jean-Marc AUTIÉ est élu 2^{ème} adjoint au Maire

Madame Marie-Christine VERDIER est élue 3^{ème} adjointe au Maire
Monsieur Jacques GABRIEL est élu 4^{ème} adjoint au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

PAVIE, le 20 mars 2026

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

